



La CSC vous souhaite des vacances pétillantes



Le dossier

Quel avenir pour l'industrie belge?

Alors que l'importance de l'industrie augmente au niveau international, l'industrie belge est dans la tourmente. Pour changer la donne, les choses doivent bouger au niveau politique.

3/6

Les enjeux des futurs gouvernements pour les travailleurs

2

Le nettoyage, un secteur à valoriser

7

Retour sur la Conférence internationale du travail

10

Centres de services CSC: les horaires d'été

11



Les enjeux des futurs gouvernements pour les travailleurs

Qu'est-ce que les résultats des élections du 9 juin signifient pour les travailleurs? Focus sur les droits syndicaux et l'avenir de la concertation sociale.

| Maarten Gerard (adapt. D.Mo.) |

À tous les niveaux, fédéral comme régional, nous assistons à un renforcement de la droite. En Wallonie, une politique de droite se prépare, avec le MR et Les Engagés. À Bruxelles, le nœud est complexe à dénouer, tant à l'intérieur qu'entre les groupes linguistiques. Au niveau fédéral, de nombreuses options se présentent, mais le poids de la droite sera en tout cas sensible, avec la N-VA et un MR renforcé, ainsi que Les Engagés qui devraient plutôt s'orienter vers le centre-droit. Ces éléments permettent déjà de cerner une série de défis, et peut-être aussi d'opportunités, auxquels les travailleurs seront confrontés.

Droits des travailleurs et droits syndicaux

On peut s'interroger sur ce qu'il adviendra des droits des travailleurs et des droits syndicaux. Le programme du MR présente de nombreuses atteintes aux libertés syndicales: introduction de la personnalité juridique des syndicats, (et donc, indirectement, tentative de limiter le droit de grève), suppression du paiement des allocations de chômage par les syndicats, mise à l'écart des interlocuteurs sociaux dans la sécurité sociale et les fonds sectoriels, et contournement des syndicats sur le lieu de travail. Le programme de la N-VA est du même acabit. La question est de savoir à quel point certaines revendications trouveront un écho. Tout dépendra de la composition finale du gouvernement.

Qu'en sera-t-il par exemple de la réforme de l'État? Nous pourrions être confrontés à une discussion difficile, avec des dangers comme la scission de parties de la sécurité sociale. Les travailleurs n'ont pas grand-chose de positif à attendre d'un tel chantier.

Nous pouvons aussi nous inquiéter de la politique qui sera menée en matière de migration et d'intégration. La révision de la Constitution permet de renforcer des droits constitutionnels au cours de cette législature, mais on peut se demander dans quelle mesure les droits humains fondamentaux seront respectés au niveau politique.



Quel impact sur la concertation sociale?

Avant les élections, le Groupe des dix avait fait une déclaration commune sur la mobilité. Son objectif était de mettre la problématique de la mauvaise qualité de l'infrastructure de mobilité et de son financement à l'agenda politique, avec un volet prévoyant la poursuite des négociations. Pour nous, il faut avant tout aborder la problématique des travailleurs qui vivent ou travaillent dans des zones isolées. Ce travail doit encore débiter.

Dans l'intervalle, la CSC a entamé avec prudence les discussions sur l'enveloppe bien-être. Ce mécanisme doit permettre d'adapter les différentes allocations à l'augmentation du bien-être. Les chances d'avoir un gouvernement d'ici au prochain cycle de négociations semblent avoir augmenté, mais les discussions politiques en matière d'austérité et l'attitude des employeurs à ce sujet seront déterminantes. Les employeurs voient clairement plus d'opportunités que pendant la Vivaldi, et la volonté de réformes est rarement à l'avantage du travailleur. Le front commun syndical devra également se positionner, avec une grande question: qu'en sera-t-il si Vooruit, mais surtout le PS, ne font pas partie du gouvernement fédéral?

Bonus



Dans l'app de L'Info
Retrouvez la version
intégrale de cette analyse.



TIRAGE MOYEN

200.000 exemplaires

RÉDACTION

Chaussée de Haecht, 579
B-1030 Bruxelles (Belgique)
02.244.32.86
presse@acv-csc.be

ABONNEMENTS ET POSTE

Danny Assumani
danny.assumani@acv-csc.be

CHEFFE DU SERVICE PRESSE

Stéphanie Siegels
stephanie.siegels@acv-csc.be

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Marie-Marie van der Rest
marie-marievanderrest@acv-csc.be

RÉDACTION

David Morelli
dmorelli@acv-csc.be
Donatienne Coppieters
dcoppieters@acv-csc.be

MISE EN PAGE

Marie-Hélène Toussaint
mht.paraph@skynet.be

ÉDITEUR

Confédération des syndicats
chrétiens (CSC)

IMPRIMERIE

Remy-Roto Beauraing



www.lacsc.be



www.facebook.com/lacsc



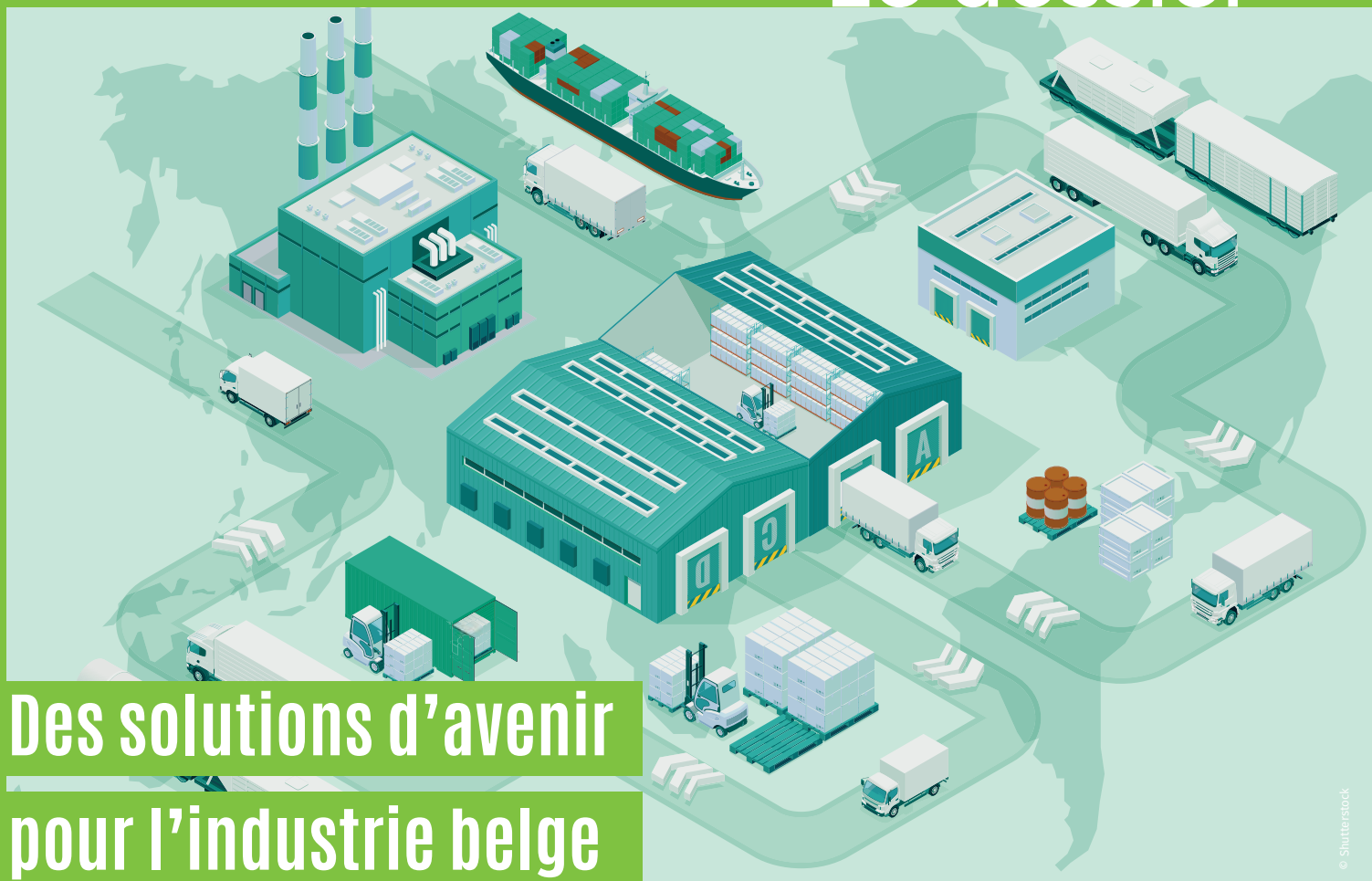
www.twitter.com/la_csc



www.instagram.com/lacsc



www.youtube.com/cscvideo



Des solutions d'avenir pour l'industrie belge

© Shutterstock



Alors que l'importance de l'industrie augmente au niveau international, l'industrie belge est dans la tourmente. Pour changer la donne, les choses doivent bouger au niveau politique. | Nils De Neubourg, Dominic Zehnder et David Morelli |

«Avoir sa propre industrie, c'est une question de sécurité économique», affirme Victor De Decker, droit au but. Cet expert en géoéconomie à l'Institut Egmont (l'Institut royal des relations internationales) constate à quel point de grandes puissances comme la Chine et les États-Unis utilisent en permanence leurs propres industries et économies sur le champ de bataille de la politique mondiale. «Dans un conflit international, c'est un outil de menace pratique. Rappelons-nous les grandes incertitudes liées au contrôle russe sur l'énergie et le gaz au début de la guerre en Ukraine. Nous n'en avons pas fini avec ces jeux de pouvoir», assure l'expert. La Chine a récemment réagi à un contrôle américain sur les exportations de puces électroniques en limitant ses propres exportations de minerais essentiels. Pendant ce temps, les États-Unis ont formé une coalition avec le Japon et les Pays-Bas pour jouer un rôle dominant dans l'industrie des puces électroniques.»

Des bénéfices rapides

Alors que l'importance de l'industrie augmente au niveau international, sa taille diminue en Belgique. Selon la Banque nationale, la valeur ajoutée de notre industrie a diminué de 3,1% en 2023. Depuis 2019, on parle

3,1%

C'EST LA DIMINUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE DE L'INDUSTRIE BELGE EN 2023.

même d'une contraction de 6%. «Depuis les années 90, nous mettons surtout l'accent sur la plus-value financière, principalement dans les secteurs des services», analyse Victor De Decker. Nous faisons ainsi le choix de bénéfices rapides». Ce choix a pourtant un prix: le recul de

l'industrie manufacturière. Pourtant, selon lui, une politique industrielle forte est nécessaire, non seulement pour maintenir notre compétitivité mais aussi pour garantir la cohésion de notre société. «Des secteurs comme ceux de l'approvisionnement alimentaire et énergétique ont une importance telle que leur disparition risquerait d'entraîner l'effondrement de notre société. Par ailleurs, d'autres secteurs, comme la biotechnologie ou les énergies renouvelables, sont importants pour assurer notre avenir», complète Victor De Decker.

L'industrie belge dans la tourmente

Van Hool, Audi, Arcelor Mittal... Des milliers d'emplois ont été perdus ou sont menacés dans ces entreprises et, par effet domino, chez leurs sous-traitants. L'industrie belge est dans la tourmente depuis des dizaines d'années. Alors qu'elle représentait encore 40% du produit

intérieur brut (PIB) dans les années 70, cette part n'est plus que de 20% aujourd'hui.

Ces dix dernières années, près de 100.000 emplois ont disparu dans l'industrie. «Pourtant, notre industrie n'est pas devenue quantité négligeable, affirme l'économiste Dries Van den Broeck, de la CSC Metea. La part relative de l'industrie manufacturière dans l'ensemble de l'économie a fortement diminué, mais nos entreprises produisent presque 50% de plus qu'il y a 30 ans. Les défis auxquels l'industrie fait face actuellement sont importants: frais énergétiques élevés, concurrence internationale – parfois déloyale –, courses aux subventions, économie à la traîne chez des partenaires commerciaux importants comme l'Allemagne, dépendance des matières premières ou de pièces détachées provenant de pays comme la Chine... Pour ne pas parler de la nécessaire et obligatoire transition climatique, qui touche plus particulièrement l'industrie. Si elles veulent assurer leur survie, ces entreprises vont devoir entamer de toute urgence un processus de verdissement», conclut l'économiste.

Pour Luca Baldan, secrétaire fédéral à la CSC bâtiment – industrie & énergie (CSCBIE), le verdissement de l'industrie constitue en effet un volet incontournable de cette transition.



EN RAISON DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LES EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE FONT FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS.

«Il s'agit de réduire l'empreinte écologique des activités industrielles tout en assurant leur pérennité, explique-t-il. Cela passe par l'adoption de technologies vertes, par la transition énergétique et par l'économie circulaire, en promouvant, sur ce dernier point, des modèles économiques qui favorisent la ré-

utilisation et le recyclage des matériaux, dans les secteurs du verre, de l'emballage, de la construction, de la chimie, etc.»

Anticiper l'avenir

«La planète nous impose des changements radicaux. En raison des changements climatiques, nos produits ne pourront plus être livrés par bateau si nos cours d'eau sont asséchés», détaille Kathleen Van Walle, conseillère politique pour les secteurs du métal et du textile à la CSC Metea. «En raison des changements climatiques, les emplois dans le secteur de l'industrie font clairement face à de nouveaux défis. C'est

le cas, par exemple, dans la chaîne d'approvisionnement de l'industrie automobile, déclare Benjamin Denis, conseiller politique senior d'IndustriAll, le syndicat européen des secteurs industriels.

«Le défi des transitions est colossal, confirme Luca Baldan. Pour le relever, il est indispensable de mettre en place une véritable politique industrielle coordonnée, intra-sectorielle et nationale. En Belgique, cela nécessite une stratégie intégrée qui prenne en compte les différents secteurs industriels et leur interdépendance, tout en répondant aux exigences de l'Union européenne en matière de durabilité et d'innovation.»

Impératif de concertation

Autrement dit: les choses devront bouger au niveau politique. «Les pouvoirs publics doivent offrir un cadre clair ainsi que des perspectives et de la sécurité. Chaque entreprise devrait aussi anticiper l'avenir, explique Kathleen Van Walle. Quelle voie l'entreprise veut-elle emprunter? Sur quelle stratégie et sur quelle technologie mise-t-elle? Les travailleurs doivent savoir de quoi l'avenir sera fait. Ils doivent par conséquent être associés à ces questions. Car un changement dans





la production nécessitera d'autres aptitudes, une autre organisation du travail et d'autres technologies. Réformer notre industrie aura incontestablement un impact sur les travailleurs. Pour le moment, ils se demandent surtout si dans 10 ans, ils feront encore la même chose qu'aujourd'hui».



IL EST IMPÉRATIF DE CONJUGUER LES EFFORTS ÉCONOMIQUES AVEC UNE VÉRITABLE CONCERTATION SOCIALE.

«Le "tout à l'économie" ne peut pas être le seul discours à se faire entendre, ajoute le secrétaire fédéral de la CSCBIE. Pour que la Belgique puisse réussir sa transition industrielle, il est impératif de conjuguer les efforts économiques avec une véritable concertation sociale. Les travailleurs doivent être au cœur de ce processus pour garantir que les transitions se fassent de manière équitable et durable. Il devient urgent de les impliquer avec leurs représentants dans les discussions afin d'anticiper les besoins, notamment en termes de compétences, de formation et de santé et sécurité au travail. Un dialogue social fort est la clé pour maintenir un tissu industriel résilient et innovant, capable de répondre aux défis de demain, tout en respectant les besoins et les droits des travailleurs».

L'innovation technologique est importante pour le futur de l'industrie.

Le rôle des aides publiques

Des aides publiques ciblées

Le succès de l'industrie du futur dépendra aussi des politiques nationales et régionales. Les règles relatives aux subsides pour la recherche et le développement (R&D) jouent par exemple un rôle très important, ne serait-ce que parce que la Bel-

Des aides publiques sans obligations

Selon Renaat Hanssens, conseiller au service d'études de la CSC, il est important et nécessaire d'accorder des aides publiques pour soutenir l'innovation. Il émet cependant quelques réserves au sujet des plus de 5,1 milliards d'euros d'aides accordés à la recherche et au développement en 2023. La majeure partie de cette aide se traduit par le non-versement du précompte professionnel des salaires des chercheurs, par les crédits d'impôts accordés par les autorités fédérales aux entreprises, et par les moyens accordés par les Régions à des projets déterminés. Au niveau régional, en Wallonie, la partie «décarbonation» de la politique industrielle passait jusqu'en 2023 via les accords de branche, des accords volontaires entre les entreprises et le gouvernement wallon, destinés à améliorer l'efficacité énergétique de l'industrie. «Un des problèmes est que seul un tiers environ des aides perçues à réellement servi à des investissements dans des technologies plus

gique est leader absolu en la matière au sein de l'UE. D'après Eurostat, la Belgique a consacré pas moins de 3,43% de son PIB à des aides à la recherche et au développement en 2022. Cela la place au même niveau que les États-Unis, et largement au-delà de la Chine.

vertes, au sein des outils industriels, regrette François Sana, conseiller au service d'études de la CSC. Les accords de branches ont été transformés en convention carbone, ayant pour objectif la neutralité climatique de l'industrie wallonne à l'horizon 2050. Nous sommes impliqués en tant que syndicat, notamment dans le comité stratégique qui pilotera ces nouvelles conventions carbone. Nos délégués seront également informés si leur entreprise participe à une convention carbone.»

Au niveau national, pour Renaat Hanssens, «le problème réside essentiellement dans le fait que la grande majorité des mesures de soutien ne permettent pas un accroissement suffisant de l'activité économique. Une étude du Bureau fédéral du Plan en atteste également. Nous devons nous poser davantage de questions: à quoi consacrons-nous de l'argent? L'innovation visée présente-t-elle un intérêt sociétal? La production est-elle ancrée chez nous?».





L'Europe doit collaborer, au lieu de se faire concurrence

Les États membres de l'Union européenne se livrent actuellement à un combat interne pour attirer l'industrie dans leur pays. | N. d.N., D.Z. |

La France, par exemple, dépense énormément d'argent pour soutenir les entreprises et leur permettre de consentir des investissements cruciaux visant à réduire leurs émissions de CO₂ et à verdir leur production. Par exemple, le site de Dunkerque de l'entreprise métallurgique ArcelorMittal a reçu 850 millions d'euros pour transformer son usine et l'équiper de hauts fourneaux alimentés par l'électricité. Cette aide représente la moitié de l'investissement total! Le ministre français de l'Économie s'est autocongratulé en affirmant ainsi surpasser la Belgique, notre pays ne pouvant consacrer qu'une partie de cette somme au verdissement de son site de Gand. Grâce à des travaux d'infrastructure et à une politique souple en matière de permis, le nord de la France arrive à attirer de nombreuses entreprises, souvent au détriment des sites belges. Beau-lieu a ainsi fermé son usine de filature en Belgique pour la déplacer quatre kilomètres plus loin, dans la commune française de Comines. «C'est frappant, car l'industrie s'était précisément retirée de cette région il y a des années d'ici, explique Steve Rosseel, président de la CSC Alimen-



© Shutterstock

L'usine d'Arcelor Mittal, à Dunkerque, est davantage subsidiée que le site belge du même groupe.

tation & Services. Les Français mettent aujourd'hui tout en œuvre pour attirer les entreprises. De gros producteurs alimentaires comme Clarebout, une usine de transformation de pommes de terre, implantent aujourd'hui de nouvelles usines dans la région de Dunkerque, au détriment d'extensions dans notre pays».



C'EST LE MOMENT DE METTRE EN PLACE UNE VÉRITABLE POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE!

Chine. De ce fait, on est aujourd'hui dans une situation où des acteurs importants comme la France et l'Allemagne peuvent se permettre de mettre sur la table des sommes gigantesques que les petits pays ne pourront jamais offrir. Or, c'est précisément le moment d'unir nos efforts pour mettre en place une véritable politique industrielle européenne au lieu de se battre entre nous pour des miettes. Avec la Chine et d'autres pays d'Asie qui ne cessent de gagner en importance, nous ne pouvons pas nous permettre de nous montrer divisés. Tous les États membres doivent former un bloc économique uni».

Un bloc économique uni

Renaat Hanssen, conseiller économique à la CSC, déteste la concurrence interne à laquelle se livrent les États membres de l'UE. «L'Europe a assoupli les règles relatives aux aides publiques aux entreprises afin que les États membres européens puissent réagir face aux énormes subsides publics accordés par les États-Unis et la



© Shutterstock



NETTOYAGE

Nettoyer: une activité professionnelle à valoriser de toute urgence

Tous les 20 juin, depuis plus de 15 ans, la CSC Alimentation et Services met en lumière le personnel de nettoyage à l'occasion de la Journée des pros du nettoyage. Cette année, pour les visibiliser, des portraits de travailleurs et de travailleuses étaient exposés sur la Place de l'Albertine à Bruxelles. | D. Mo. |

Les professionnels du nettoyage sont fiers de leur travail et du rôle social essentiel qu'ils assument. Hélas, leurs conditions de travail et de salaire sont souvent très loin d'être à la hauteur de leur importance. Camille L., par exemple, travaille comme aide-ménagère en titres-services. Elle est consciente que ses clients, en particulier les personnes âgées, dépendent énormément de ses services. «J'ai une formation d'éducatrice, et le côté humain est super important pour moi. Parfois, nous sommes le seul lien social du client. Ça rend notre métier encore plus essentiel à mes yeux», explique-t-elle. Malheureusement, Ca-

mille et ses collègues sont fréquemment confrontées à des problèmes de sécurité, comme des chutes ou des équipements dangereux. «La santé et la sécurité des aides-ménagères restent des préoccupations majeures pour notre syndicat. Beaucoup trop d'employeurs privilégient le bien-être de leurs actionnaires à celui de leurs aides-ménagères. Avec les autres syndicats, nous nous battons depuis de nombreux mois pour la mise en place d'un service de prévention sectoriel, une analyse de risques obligatoire sur le lieu de travail, et une surveillance médicale structurelle des aides-ménagères», déclare Kris Vanautgaerden, secrétaire national de la CSC Alimentation & Services (A&S).

Une action en octobre

Dans le secteur du nettoyage dit «classique»¹, le respect n'est guère plus présent. «On assiste à un véri-



LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES AIDES-MÉNAGÈRES SONT DES PRÉOCCUPATIONS MAJEURES POUR NOTRE SYNDICAT.

table nivellement des conditions de travail qui est dû au renouvellement incessant des contrats des sociétés de nettoyage, s'insurge Gaëtan Stas, secrétaire général de la CSC A&S. À chaque nouvel appel d'offres, les coûts sont revus à la baisse. La conséquence de cette tendance est une augmentation de la charge de travail.

Les gens se tuent littéralement à la tâche. Mais les nettoyeurs sont des êtres humains, pas des machines!». Une action syndicale pour des appels d'offres publics européens, qui garantissent des emplois de qualité, avec des salaires équitables et de bonnes conditions de travail, est d'ores et déjà prévue le 1^{er} octobre prochain.

Cercle vertueux

Où qu'elles s'exercent, les activités de nettoyage sont encore et toujours dévalorisées socialement. Le personnel de nettoyage dans les écoles, dans les hôtels, les éboueurs, etc. sont régulièrement confrontés à des marques d'irrespect. «Ce manque de considération a un impact négatif évident sur les conditions de travail et de salaire des personnes exerçant un des métiers du nettoyage, poursuit Gaëtan Stas. En tant que syndicat, nous agissons au niveau des entreprises et des secteurs, mais, en organisant notre Journée annuelle des Pros du Nettoyage, nous voulons aussi toucher le grand public et l'inciter à remercier et respecter le personnel de nettoyage. Pour nous, c'est le début d'un cercle vertueux: plus de visibilité entraînera plus de considération, ce qui se traduira à terme par de meilleures conditions de travail», conclut-il.

1. Par nettoyage classique, on entend le nettoyage des bureaux et des locaux professionnels (Commission paritaire 121), NDLR.



© CSC A&S



BRUXELLES

La Ligue des travailleuses domestiques sous le feu des projecteurs

Elles sont époustouflantes, ces femmes de la Ligue des travailleuses domestiques de la CSC Bruxelles! Sans papiers et de différentes origines, avec le soutien du Mouvement ouvrier chrétien (Moc) de Bruxelles, elles ont organisé leur troisième grève le 14 juin. | Donatienne Coppieters |

Pour elles, grève signifie interpellation et sensibilisation du public et des politiques sous forme de mise en scène théâtrale assurée par le collectif *Le Comité*. Soutenues par des comédiennes professionnelles, entre réalité et fiction, elles témoignent de leur vécu, de l'exploitation dont elles sont victimes, et des conditions de vie indignes dans lesquelles elles sont acclées à vivre. Après l'action du «tribunal du courage politique» de l'année dernière, elles nous ont offert un festival avec des actrices peu communes.

Acte 1: le festival du film

La première partie a mis en scène un festival du film, avec défilé de stars sur tapis rouge. En compétition: un film illustrant les multiples actions menées par la Ligue des travailleuses domestiques (LTD) pour faire entendre leurs revendications par les représentants politiques, notamment au parlement



© Donatienne Coppieters



bruxellois. Et puisque ce parlement fait la sourde oreille, elles ont décidé de créer leur propre parlement. Ces actrices de premier plan, qui jouent le plus souvent leur propre rôle, se sont vues décerner le trophée du meilleur film dans la catégorie «Espoir féministe».

Acte 2: Maria

La deuxième partie a mis en scène l'histoire de Maria, travailleuse domestique d'origine philippine, esclave d'une famille venue vivre en Belgique avec elle. Maria incarne toutes les femmes domestiques d'origine étrangère exploitées en Belgique, dont le nombre est estimé à 70.000. Leur message d'espoir: c'est grâce à la solidarité que Maria a pu échapper à cette famille. C'est grâce à la solidari-

té, via la LTD et le soutien que le public leur apportera, que ces femmes pourront vivre libres avec des droits!

Acte 3: le ministère du Care

«Puisque les ministres et les députés nous ignorent et font comme si nous n'existons pas, nous allons créer notre propre ministère: le ministère du Care (soin) dont la mission est de prendre soin des personnes qui prennent soin des autres et qui luttent pour des conditions de travail dignes.» C'est la décision qu'a prise symboliquement la LTD ce 14 juin. Elle appelle toutes les bonnes volontés à la soutenir.

1. Un film à (re)voir sur <https://bit.ly/LTD24>. Un épisode du podcast «Colettes!» consacré à cette action est également écoutable à l'adresse https://bit.ly/pod_colette.

Les revendications de la Ligue des travailleuses domestiques

- 1. Un accès légal** au marché du travail afin de mettre fin à la précarité de leur situation et de pouvoir cotiser à la sécurité sociale.
- 2. Une protection contre les abus.** Les travailleuses domestiques exigent une protection juridique qui leur permette de porter plainte en toute sécurité et dignité contre les employeurs abusifs, notamment par le biais d'une autorisation de séjour durant la procédure de la plainte.
- 3. Un accès aux formations Actiris.** Les travailleuses domestiques réclament l'accès aux formations professionnelles dans les métiers en pénurie afin de valider leurs compétences.



BRUXELLES

L'alternance au cœur des débats

En complément au dossier sur la formation en alternance en Wallonie (à lire dans L'Info n°11), L'Info aborde, avec Julie Macq, collaboratrice au service d'études de la CSC, les spécificités de l'alternance en région bruxelloise.

Propos recueillis par David Morelli



Comment évolue l'enseignement en alternance à Bruxelles?

À Bruxelles, un jeune qui veut suivre un enseignement en alternance se tourne soit vers un Centre d'éducation et de formation en alternance (Cefa), qui ressort de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), soit vers le Service formation des PME (SFPME), qui est l'équivalent des IFAPME wallons. La déclaration de politique régionale 2019-2024 mentionnait la volonté de faire de l'alternance une filière d'excellence, rejoignant les discours portés par la FWB et la Région wallonne. Afin de concrétiser cette déclaration, le gouvernement bruxellois a décidé de s'associer à la FWB et la Région wallonne pour faire un état des lieux de l'enseignement en alternance. Les travaux entrepris entre francophones n'ont cependant pas pu continuer avec Bruxelles, bien qu'il eût été préférable d'avoir une vision unie entre francophones. La région bruxelloise aura quand même mis en œuvre une petite réforme de l'alternance de son côté, se concentrant sur le SFPME.

96% des entreprises bruxelloises sont des PME. Cela rend-il plus difficile l'accès à des stages?

En 2021, presque un quart des étudiants bruxellois inscrits dans des Cefa n'avaient pas de stage. Dans les entreprises qui comptent moins de 10 travailleurs, l'encadrement des jeunes peut en effet poser des difficultés en termes de charge de travail. Afin de motiver ces PME à accueil-

lir des stagiaires, il existe à Bruxelles la prime «tuteur». Par ailleurs, l'Office francophone à la formation en alternance (Offa) a développé une application pour faciliter le matching entre jeunes et tuteur en entreprise, application encore sous-utilisée. Plus globalement, l'alternance permet au jeune d'avoir accès à des équipements plus actualisés que ce qu'il y a parfois dans les écoles.

Le niveau de précarité, particulièrement important à Bruxelles, constitue-t-il un obstacle pour le développement de l'alternance?

Le système d'enseignement est extrêmement inégalitaire, et la filière est toujours vue comme une filière de relégation. Le niveau de précarité ne serait pas un obstacle pour le développement de l'alternance si elle était perçue comme une filière comme les autres. Aujourd'hui, le taux d'abandon y est important. Bien que les Cefa accueillent une proportion importante de jeunes avec un niveau socio-économique faible, ils ne reçoivent pas les aides complémentaires que reçoivent les établissements en «enca-

drement différencié». Le Comité régional bruxellois (CRB) de la CSC propose de refinancer les Cefa en fonction de leur public ou, en tout cas, de mieux répartir les moyens alloués dans l'enseignement.

Que propose le CRB pour améliorer l'accès des bruxellois à l'alternance?

Nous proposons, entre autres, de faire de l'instance Bassin¹ le lieu de concertation du redéploiement de l'alternance. Dans la mise en place de «l'après tronc commun», nous souhaitons faire de l'alternance une modalité pédagogique plutôt qu'une filière, c'est-à-dire que l'alternance puisse être utilisée dans toutes les formes d'enseignement (général ou qualifiant). Plus globalement, le marché scolaire doit être remis en question: tant que nous fonctionnerons en filières et en «écoles ghettos», notre système d'enseignement restera profondément inégalitaire.



LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT EST TRÈS INÉGALITAIRE, ET LA FILIÈRE EST TOUJOURS VUE COMME UNE RELÉGATION.

1. L'instance Bassin enseignement-formation-emploi (ou Ibeffe) est une instance de concertation entre la Région wallonne, la FWB et la Cocof, NDLR.

Les Cefa sont une part importante de l'alternance bruxelloise.



© Leyla Vidal - Belpress.com



GENÈVE

La conférence de l'OIT, reflet du monde

Genève a une nouvelle fois accueilli, entre le 3 et le 14 juin, la Conférence internationale du travail. Survol de quelques discussions qui s'y sont déroulées.

| Chris Serroyen & Stijn Sintubin (adapt. D.Mo.) |

Chaque année, les représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats de 187 pays se réunissent à Genève pour tenter de conclure des accords visant à améliorer les droits et la situation des travailleurs, dans le cadre de l'Organisation internationale du travail (OIT). La délégation de la CSC a participé activement aux discussions au sein des différentes commissions. Le gouvernement belge était également présent et s'est exprimé au nom de nombreux gouvernements européens, la Belgique assurant actuellement la présidence de l'Union européenne.

Vers une convention sur les risques biologiques

Cette année, la discussion en première lecture d'une nouvelle convention de l'OIT sur les risques biologiques au travail a retenu l'attention. En Europe, il existe déjà une directive sur les agents biologiques, bien que les risques biologiques dépassent ce cadre. D'autres pays ne disposent souvent pas d'une telle protection. L'OIT a déjà adopté la convention n°170 pour les produits chimiques, mais il subsiste un vide pour les agents biologiques. Les gouvernements ont largement soutenu ce type de norme, contrairement aux employeurs qui espéraient qu'elle se limiterait à une recommandation. Ils n'ont cependant pas pu empêcher la conclusion d'un accord final sur un projet de convention solide.

Les soins ne sont pas à vendre!

Une autre commission a organisé une discussion générale sur l'écono-

mie des soins de santé. Elle a, entre autres, abordé la pénurie croissante de personnel dans ces secteurs dans de nombreux pays, son lien avec les questions migratoires et la pression croissante sur les dépenses publiques. L'enjeu est de parvenir à une résolution qui oriente les travaux futurs de l'OIT, des pouvoirs publics nationaux et des interlocuteurs sociaux dans ce domaine. Les employeurs ont compliqué les discussions: ils considèrent les soins de santé comme un secteur lucratif, et préfèrent que les services non commerciaux ne leur fassent pas concurrence, sans parler de l'économie sociale et des mutualités. La discussion a toutefois pu être canalisée avec le soutien de nombreux gouvernements.

Plus pour les droits syndicaux

La commission dédiée aux questions récurrentes examine chaque année l'un des objectifs stratégiques de l'OIT afin de fixer les orientations pour les travaux au cours des cinq prochaines années. Cette année, les normes fondamentales du travail de l'OIT sont à nouveau à l'honneur: interdiction du travail des enfants et du travail forcé, non-discrimination, liberté syndicale et droit à la négociation collective, depuis peu complétés par le droit à un travail sûr et sain. Elles revêtent aujourd'hui une importance particulière en raison de la montée de l'extrême droite dans de nombreux pays et, dans son sillage, de la violation des droits humains, notamment des normes fondamentales du travail.

La contestation permanente du droit de grève par les employeurs, en tant qu'élément des normes fondamentales du travail, constitue un point de friction. L'an dernier, l'OIT a d'ailleurs transféré cette discussion à la Cour internationale de justice, mais des



© Marcel Croizet - OIT

Le siège de l'OIT, à Genève.

conflits ont émergé: les employeurs souhaitent que l'on insiste un peu moins sur la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. Ils se montrent réticents à une trop grande intervention dans les multinationales qui violent les normes fondamentales du travail, et estiment que l'OIT se concentre trop sur les droits des travailleurs et néglige les entreprises. Ils n'apprécient pas non plus son intérêt pour les nouveaux défis posés par l'intelligence artificielle (IA) concernant les normes fondamentales du travail...

Du côté des gouvernements, le monde est en pleine mutation: les États-Unis ont fortement soutenu l'approche des travailleurs, et la Chine, avec certains pays africains et latino-américains, a souvent pris parti pour les employeurs. Le résultat final sera certainement une demande pour que l'IA respecte davantage et de façon plus intégrée les normes fondamentales du travail, en particulier la liberté syndicale et le droit aux négociations collectives, dans tout ce qu'elle fait. La nécessité d'une transition climatique juste et les nouveaux risques liés à la transition numérique, notamment les progrès de l'IA, jouent également un rôle important.

Bonus  Dans l'app de L'Info Plus de détails sur cet événement. 



Centres de services horaires d'été

Les heures d'ouverture des centres de services sont adaptées à partir du 1^{er} juillet

Wallonie

Fermetures au public

> du 12 au 16/08
(accueil au siège de la fédération accessible en zones 1, 3, 7 et 8).

- > du 22/07 et 19/08
- ▲ > 22/07 après-midi
- > du 15/07 au 26/08
- > du 15/07 au 16/08

Légende

Accueil



(renseignements de base, pas de constitution de dossier)

Réception libre



(reprise des documents et préanalyse)

Accueil et réception libre



Zone		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
1 Hainaut occidental	Ath	8h30-11h30		13h-16h		
	Comines			8h30-11h30		
	Mouscron		8h30-11h30		13h-16h	
	Tournai	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h
2 Brabant wallon	Nivelles	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30
	Tubize					8h30-11h30
	Wavre	8h30-11h30		8h30-11h30		
3 Mons – La Louvière	Binche		9h-12h		9h-12h	
	Dour - La Louvière	9h-12h		9h-12h		
	Frameries		9h-12h		13h-16h	
	Mons	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	Soignies ●	9h-12h				
4 Charleroi Sambre et Meuse	Charleroi ▲	8h30-11h30 13h30-16h	8h30-11h30 13h30-16h	8h30-11h30 13h30-16h	8h30-11h30 13h30-16h	8h30-11h30
	Châtelet				8h30-11h30	
	Courcelles		8h30-11h30		8h30-11h30	
	Gozée	8h30-11h30		8h30-11h30		
	Philippeville		8h30-11h30			
5 Liège	Ans - Seraing	8h-11h30		8h-11h30		
	Aywaille - Fléron - Visé		8h-11h30		8h-11h30	
	Liège	8h-12h 13h30 - 16h	8h-12h 13h30 - 16h	8h-12h 13h30 - 16h	8h-12h 13h30 - 16h	8h-12h 13h30 - 16h
	Waremme ●					8h-11h30
6 Verviers – Ostbelgien	Eupen		8h30-11h45		8h30-11h45	
	Malmédy - Saint Vith ■	8h30-11h45				
	Verviers	8h30-11h45 13h30-16h	8h30-11h45 13h30-16h	8h30-11h45	8h30-11h45 13h30-16h	
7 Namur – Dinant	Andenne	8h30-11h45				
	Auvélais	13h30-16h		8h30-11h45	13h30-16h	
	Bouge	8h30-11h45	8h30-11h45	13h30-16h	13h30-16h	
	Dinant	8h30-11h45	8h30-11h45			
	Huy			8h30-11h45	13h30-16h	
	Namur		13h30-16h	8h30-11h45		
8 Luxembourg	Arlon	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	Bastogne - Ciney		9h-12h			
	Libramont			9h-12h		
	Marche	9h-12h				

Région bruxelloise

- Bruxelles: le lundi, mardi et jeudi, de 9h à 12h.
- Forest: le mardi et jeudi, de 9h à 12h.
- Ixelles: le lundi et mercredi, de 9h à 12h.
- Jette: le lundi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h.
- Schaerbeek: le lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h.

> Permanences téléphoniques du lundi au jeudi (8h30-12h30 et 13h30-17h00) et le vendredi (8h30-12h).

> Rendez-vous via www.rendezvouscsc.be

Localiser votre point info: www.lacsc.be/contactez-nous/centredeservice



Élections: les préoccupations du monde du travail restent inchangées



Le 9 juin, nous nous sommes rendus aux urnes, pour exprimer un espoir, pour l'amélioration du quotidien...

Nos combats sont toujours d'actualité, et nos revendications demeurent urgentes. Les résultats des élections ont peut-être redessiné le paysage politique, mais les défis auxquels font face les travailleurs et les travailleuses n'ont pas disparu.

Les problèmes tels que la précarité de l'emploi, les conditions de travail dégradées et les inégalités salariales persistent, et nécessitent une attention immédiate. Ces enjeux ne peuvent pas être mis en veille.

Comme CSC, nous souhaitons travailler à augmenter les salaires, permettre de prendre en compte la pénibilité du travail et renforcer, par exemple, les congés thématiques ou encore une cinquième semaine de congé pour chacune et chacun.

C'est une question de justice. Nous ne voulons plus que l'on s'épuise au travail sans pouvoir même correctement, disposer de temps pour soi, pour les autres.

Disposer de temps pour soi, c'est ce que nous vous souhaitons en cette veille de vacances d'été. C'est l'occasion aussi de vous remercier pour votre engagement à nos côtés pendant cette année sociale. Nous vous souhaitons d'agréables vacances, et nous vous fixons rendez-vous à la rentrée.

